MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

I.S.S.N. : 0758 2390

Avertissements agricoles



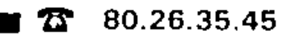
BULLETIN PÉRIODIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES DE

BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ

SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Z.I. NORD B.P. 177 21205 BEAUNE Cédex

ABONNEMENT ANNUEL 290 F Régisseur Recettes D.R.A.F. CCP DIJON 3 500 28 D



80.26.35.45

EDITION GRANDES CULTURES

Bulletin n° 19 - 12 août 1994

COLZA : Conseils implantation automne
Fiche "Ravageurs du colza" à conserver"

COLZA

Désherbage

Le désherbage du colza doit se raisonner dès le semis, tout rattrapage ultérieur restant aléatoire pour certaines adventices (crucifères, géranium...). La technique la plus satisfaisante reste l'utilisation de produits en présemis et/ou en postsemis-prélevée ou post-levée précoce.

Quelques principes élémentaires constituent la base d'un désherbage réussi :

- ***Une bonne implantation*** du colza et une parcelle homogène. En effet, un colza qui se développe bien au printemps couvre rapidement le sol et a tendance à étouffer les mauvaises herbes et à éviter leur passage au-dessus de la culture. C'est dans les parcelles "à trous" qu'on a pu observer, ce printemps, le plus de problèmes (matricaires,...).

- ***Une bonne connaissance*** de la flore de la parcelle, afin d'y adapter la stratégie à utiliser. Celle-ci doit être raisonnée à la parcelle, voire à la portion de parcelle, dans les cas où celle-ci est de taille importante, les adventices les plus délicates à contrôler étant les crucifères, les géraniums, etc...

La présence de certaines mauvaises herbes, uniquement de bordure de champ, peut nécessiter un programme de traitements complexe, alors qu'une stratégie plus classique peut être adoptée pour le restant de la parcelle.

- ***Une stratégie adaptée à la région***. En Bourgogne et Franche-Comté, il est obligatoire de réaliser un désherbage de présemis/prélevée ou post-levée précoce. L'expérience des années précédentes montre qu'il était hasardeux de se contenter de traitement de rattrapage à l'automne ou au printemps.

- ***Ne pas oublier*** qu'un colza sale pénalisera les cultures suivantes. Avant l'implantation du colza, un temps entre la récolte du précédent et le semis peut permettre un faux semis des adventices.

Réaliser un désherbage de présemis, prélevée ou post-levée précoce :

* *Présemis : produits à incorporer*

- **Dans les parcelles sales**, on pourra envisager un traitement à moindre coût à base de trifluraline (Treflan, Brassix), notamment sur une flore classique de type véroniques, coquelicots, stellaires, alchemilles, gaillet.
- **En présence de matricaires ou géraniums**, il est préférable d'utiliser du napropamide (Devrinol,...).

* *Prélevée et post-levée précoce*

- **Butisan S** (métazachlore) contrôle bien les capselles, mais reste insuffisant sur gaillet, géranium, etc... Utilisé à 2,5 l en prélevée sur sols filtrants ou limon battant, il peut provoquer des problèmes de sélectivité. Il est préférable de l'utiliser à 1,5 l en prélevée puis 1,5 l en post-levée.
- **Novall** (métazachlore + quinmérac). Il complète nettement l'efficacité du Butisan sur gaillet.
- **Colzor** (clomazone + tébutane). Son efficacité est très influencée par les conditions climatiques, l'humidité du sol et l'état germinatif des mauvaises herbes au moment du semis. Son efficacité est bonne sur gaillet, matricaire, capselle et sur des crucifères difficile à détruire, de type passerage. Il reste insuffisant sur coquelicot.

En présence d'une flore variée, préférer les programmes :

- Treflan 2,5 l puis Butisan S 1,5 l : flore classique avec capselle.
- Treflan 2,5 l puis Colzor : efficacité renforcée sur gaillet et coquelicot. Respecter la dose minimale de 5 l de Colzor, sinon l'efficacité sur capselle, passerage,... risque d'être insuffisante.
- Treflan puis Novall 1,5 l : efficacité renforcée sur gaillet, coquelicot,... En cas de fortes infestations de capselle, utiliser le Novall à 1,8 l à 2 l.
- Devrinol 2,2 l puis Butisan 1,5 l : meilleure efficacité sur capselle et géranium.
- Tréflan 2,5 l puis Devrinol à 2,2 l : uniquement en l'absence de capselle et présence de matricaire et géranium.

779

Imprimerie de la Station BOURGOGNE FRANCHE COMTE Directeur Gerant G. RIFFIOD N° du certificat d'inscription à la Commission Paritaire des Publications et Agences de Presse 1700 AD

Protection insecticide au semis

* **Mouche du chou** : Un traitement de sol peut se justifier dans les secteurs à risque en cas de semis précoce. En effet, ces semis risquent de se trouver au stade le plus attractif (3-4 feuilles) pour la mouche au moment du pic du troisième vol.

Eviter les semis trop précoces car l'expérience prouve que les colzas levés avant le 15 septembre sont généralement les plus touchés. Cette précaution permet de limiter les attaques ; Dans les zones à risques, où la présence du ravageur est généralement observée, et dans le cas de semis précoces, la protection sera réalisée par application de microgranulés dans la raie de semis.

* **Charançon du bourgeon terminal** : L'efficacité d'un traitement au semis est insuffisante car le vol est souvent trop tardif (plus de 50 à 60 jours après semis). Les traitements en végétation positionnés en fonction des captures en cuvette restent les plus efficaces et les moins coûteux. Il faudra être particulièrement vigilant cet automne vis-à-vis de ce ravageur. Rappelons qu'il n'existe pas de relation évidente "nombre de captures en cuvette jaune - dégâts", c'est-à-dire que, même si une seule capture est enregistrée, un traitement sera nécessaire.

* **Altises** : Les traitements en localisation dans la raie de semis sont efficaces mais ne sont pas justifiés en l'absence de risque contre la mouche du chou (prix trop élevé). Le traitement de semences avec mercapthodiméthur à 2500 g/q (Mesurol) apporte une protection durant la levée mais ne dispense pas de la surveillance des attaques.

Les traitements en végétation à base de pyréthrinoïdes liquides sont beaucoup moins coûteux que les traitements dans la raie de semis et très performants sur la grosse altise.

* **Limaces** : Dans les secteurs favorables, où des populations souvent importantes ont pu être observées, il convient d'être particulièrement vigilant. La mise en place de pièges (quelques granulés placés sous une tuile ou une planche) permettra d'apprécier l'importance des populations. Les dégâts les plus importants sont ceux qui surviennent en cours de levée. L'intervention doit être rapide dès que des attaques sont constatées. En présence de fortes populations, une application dans la raie de semis peut être envisagée.

Maladie

* **Phoma** : Aucune lutte fongicide n'est actuellement efficace contre cette maladie. La lutte préventice est cependant possible en :

- évitant le retour fréquent du colza dans les rotations,
- veillant à un bon enfouissement des résidus de récolte,
- favorisant une levée rapide : les plantes étant en effet sensibles aux attaques de phoma de la levée au stade 2-3 feuilles, il faut diminuer la durée de cette phase de sensibilité,
- choisissant une variété peu sensible (se référer aux préconisations du CETIOM).

*

* *

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A Levée — B2 2 feuilles vraies — B3 3 feuilles vraies — C1 Reprise de végétation — D1 Bouton accolé — T20 Tige à 20 cm — E Bouton écarté — F1 1re fleur ouverte — G4 Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes
morsures
pontes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés, pucerons verts

Pucerons cendrés

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Larves de Cécidomyies des siliques*

Période d'intervention — Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux)

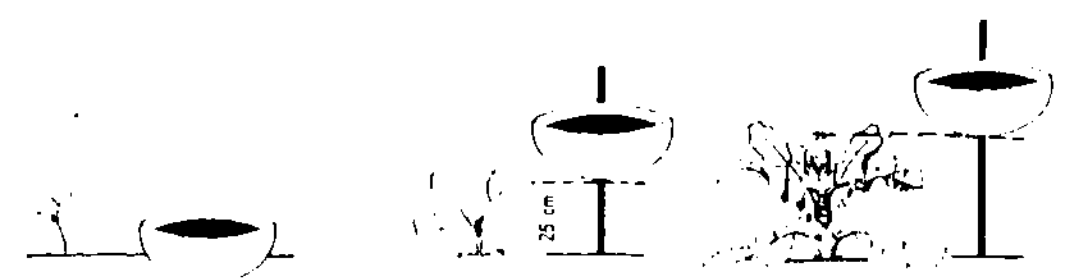
... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée, dès les premiers réchauffements, les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.

  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.

  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance :** 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés :** grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve) et adulte), puceron cendré, puceron vert, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

T80

Quand faut-il traiter ?

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	Dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré Puceron vert	– Automne, 1 plante/5 colonisée – De C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		Notez les premières captures : intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige		De C1 à D20, intervenir 8 à 10 jours après les premières captures
Méligèthe	– Stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence – Stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	Vous indique les premières arrivées Vous pouvez alors aller observer
Charançon des siliques	A partir des stades G2 G3 : 1 charançon pour 2 pl.	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces :**
  - appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - matières actives :
    - mercaptodiméthur (3 kg/ha - Mesurol antilimaces)
    - métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    - thiodicarbe (5 kg/ha - Skipper)
    - bensultap (7,5 kg/ha en plein ou localisé sur la ligne - Malice)
- **Contre les insectes :**

Au semis			De la levée à la fin du repos hivernal			Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de la végétation			
Mouche du chou	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Puceron	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
450 g m.a./ha	450 g m.a./ha					*benfuracarbe*	**Oncol 5 G - Oncol S - Benfran**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran*	**Nombreuses spécialités (2)**				
9 kg	7,5 kg					*carbosulfan*	**Marshal Fort**				
12 kg	12 kg	12 kg				*furathiocarbe*	**Deltanet**				
10 kg	10 kg					*terbuphos*	**Counter plus, Poptène 3G**				
	9 kg					*thiofanox*	**Dacamox 5 G - Dacamox 5 S**				
9 kg	9 kg	9 kg				*carbofuran + isophenphos*	**Carma**				
	18 kg					*phorate + terbuphos*	**Dispell, Briscar**				
			0,15 l			*alphaméthrine*	**Fastac**	0,15 l	0,15 l	0,2 l	
			0,07 l	0,07 l		*bifenthrine*	**Talstar**	0,07 l	0,1 l	0,1 l	
			0,3 l	0,3 l		*cyfluthrine*	**Baythroïd**	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
			0,25 l 25 g m.a./ha			*cyperméthrine*	**Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)**	0,25 l	0,25 l 25 g m.a./ha	0,2 l	
			0,2 l	0,2 l	0,25 l	*deltaméthrine*	**Décis Nombreuses spécialités (2)**	0,2 l 5 g/ha	0,2 l 5 g/ha	0,2 l	
			0,8 l	0,8 l		*deltaméthrine + endosulfan*	**Galion**	0,8 l			
						dialiphos	**Torak**		1,25 l	1,25 l	
			262 g m.a./ha			*endosulfan*	**Nombreuses spécialités (2)**	437 g m.a./ha	262 g m.a./ha	612 g m.a./ha	
			0,75 l			*endosulfan + parathion éthyl*	**Drifène AP Ekadrine PE**	1,25 l	0,75 l		
					1,5 l	*endosulfan + thiométon*	**Serk EC**				1,5 l
			0,6 l			*esfenvalérate*	**Sumi alfa**		0,5 l	0,6 l	
			0,5 l			*fenvalérate*	**Sumicidin 10**		0,4 l	0,4 l	
			0,2 l		0,2 l	*taufluvalinate*	**Mavrik-Mavrik Flo**		0,2 l		0,2 l
					0,4 l	*taufluvalinate + thiométon*	**Mavrik B Mavrik Systo (même dose)**				0,4 l
			0,1 l	0,15 l	0,15 l	*lambda-cyhalothrine*	**Karate**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
					1,25 l	*lambda-cyhalothrine + pyrimicarbe*	**Karate K**				1,25 l
			1,5 l ou 1,5 kg			*malathion*	**Nombreuses spécialités (2)**		1,5 l ou 1,5 kg		
			250 g m.a./ha			*méthidathion*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	250 g m.a./ha	500 g m.a./ha	
			200 g m.a./ha			*parathion éthyl et méthyl*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
			200 g m.a./ha			*parathion huileux*	**Nombreuses spécialités (2)**	300 g m.a./ha	200 g m.a./ha		
					1,2 l	*phosalone*	**Zolone Flo-Azofène Flo Nombreuses spécialités (2)**		2 l 1.000 g m.a./ha	2,5 l 1.200 g m.a./ha	1,2 l
			0,75 l			*phosalone + parathion méthyl*	**Taxylone**	1,5 l	0,75 l		
					0,5 kg	*pyrimicarbe*	**Pirimor G - Aphox**				0,5 kg
			0,065 l	0,065 l		*tralométhrine*	**Tracker 108 EC**	0,09 l	0,065 l	0,065 l	
					1,25 l	*deltaméthrine + pyrimicarbe*	**Best**				1,25 l
			0,1 l			*alphaméthrine*	**Fastac 10**		0,1 l	0,1 l	
				0,3 l		*betacyfluthrine*	**Ducat**	0,3 l	0,2 l	0,2 l	
			0,1 l	0,1 l		*bifenthrine*	**Talstar Flo**	0,1 l	0,125 l	0,125 l	
			0,1 l	0,15 l	0,15 l	*lambda-cyhalothrine*	**Karate Vert**	0,15 l	0,1 l	0,1 l	
					0,5 l	*triazamate*	**Aztec**				

(1) Doses en litre ou kilogramme de produit commercial par hectare.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière la plus fréquente.
Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1er janvier 1991 SPV